

*L'ajournement*

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LE CANADA ET LE PROJET ÉGYPTIEN DE RÉOUVERTURE DU CANAL DE SUEZ—LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE AUX CÉRÉMONIES—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Madame l'Orateur, avant de me lancer dans un discours qui, j'en suis sûr, contribuera pour beaucoup au présent débat, j'aimerais qu'on sache que j'ai fait une contribution encore plus importante il y a un instant à une autre étape des délibérations lorsque je me suis retenu de parler du bill S-25 et je m'attends pour cela à recevoir la gratitude éternelle du grand nombre de députés qui sont encore avec nous. J'aurais pu avoir certaines difficultés à critiquer le bill S-25...

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. Peut-être pourrions-nous faire un petit peu moins de bruit afin que le député de Hillsborough puisse parler.

**M. Macquarrie:** Je vous remercie, madame l'Orateur, d'autant plus que c'est l'Année internationale de la femme, de m'accorder votre protection en cette enceinte particulièrement bruyante.

● (2200)

Le 10 avril dernier, je posais au ministre une question au sujet de la réouverture du canal de Suez et lui demandais si le gouvernement canadien serait représenté à cette heureuse occasion. J'ai même offert au ministre de l'accompagner, étant donné le rôle que mon ancêtre politique Benjamin Disraeli, avait joué dans l'aménagement et l'achat de ce grand cours d'eau, au XIX<sup>e</sup> siècle.

Je me rends compte que le ministre n'a pas assisté à la cérémonie d'ouverture. Son emploi du temps est très chargé depuis qu'il a accédé à ses nouvelles fonctions et je le félicite de son zèle à assumer le fardeau de sa charge. Toutefois, je voudrais savoir si le Canada était représenté et par qui. Cette cérémonie méritait certes une présence canadienne.

La construction du canal de Suez a été un triomphe de la technique et de la persévérance humaine. Ferdinand de Lesseps déclarait en 1869, lors de son achèvement, que le cours d'eau traçait pour la civilisation une voie pacifique et productive parmi les sables du désert.

La réouverture, huit ans exactement après la fermeture à la suite de la guerre de 1967, a aussi été un triomphe de la technique moderne. Elle a été réalisée avec l'aide d'un personnel spécialisé, et de matériel moderne en provenance de diverses nations dont les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Union Soviétique. Mais en dépit de ce remarquable effort international pour débayer la voie maritime et la rendre de nouveau utilisable, c'est surtout à l'Égypte et au président Sadate que nous devons rendre hommage pour le geste de bonne foi qu'ils font en rouvrant le canal.

Au Canada comme aux États-Unis, il est extrêmement difficile d'obtenir une information sérieuse sur la situation du côté arabe depuis que dure le conflit du Moyen-Orient. Voici en tout cas une bonne nouvelle. Le gouvernement égyptien est prêt à rouvrir le canal et à engager les énormes capitaux nécessaires pour relever les villes situées sur

ses rives. C'est là l'expression d'un authentique désir de paix de la part du président Sadate, homme d'État dont la sagesse et la modération sont connues. Cette décision, cette initiative, mérite les éloges. Nous devons y applaudir, et non l'ignorer.

Le Canada et le monde entier ont intérêt à éviter de nouveaux affrontements au Moyen-Orient, ou même, pour être plus positif, à mettre tout en œuvre pour maintenir et pour renforcer la paix. En prenant entièrement parti pour l'un des deux camps, nous ne contribuons guère à ce maintien de la paix. Il n'y a pas la moindre raison historiquement pour qu'entre le Canada et les peuples arabes il y ait autre chose que l'amitié et la bonne volonté.

Nous devrions être heureux que l'Égypte ait réaffirmé sa bonne foi en rouvrant la voie de navigation commerciale de 101 milles qui traverse son territoire au long passé historique. Il faut espérer que l'Égypte et d'autres pays du monde en retireront des bénéfices substantiels. Mais ce qui est plus important, c'est que ce geste est une contribution à l'élaboration d'une paix viable dans une région du monde qui a connu d'innombrables guerres par le passé et, hélas! de nos jours aussi. Pour les hommes de bonne volonté, ce geste magnifique et positif est un exemple admirable, et j'espère en le disant exprimer à la république arabe de l'Égypte notre point de vue.

**M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame l'Orateur, le gouvernement n'a pas envoyé de message officiel au gouvernement égyptien quand le président Sadate a annoncé sa décision de rouvrir le canal de Suez, mais il a fait savoir officieusement à l'ambassadeur d'Égypte qu'il appréciait la bonne volonté de l'Égypte. En outre, il a envoyé le député de Saint-Denis (M. Prud'homme) comme délégué spécial aux cérémonies de réouverture tenues en Égypte le 5 juin. Je sais que le député a assuré aux représentants du gouvernement égyptien que le Canada approuvait de tout cœur cette tentative pour normaliser la vie au Moyen-Orient. Ce geste positif des Égyptiens ne peut que renforcer ceux d'ailleurs qui souhaitent ardemment voir régner la paix au Moyen-Orient.

L'IMMIGRATION—LA QUESTION DE L'ÉTUDE DES ANTÉCÉDENTS DES CANDIDATS À L'IMMIGRATION

**M. Derek Blackburn (Brant):** Madame l'Orateur, je suis bien déçu que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) ne soit pas là ce soir pour entendre mes brefs commentaires. Voilà huit ou neuf semaines que je pose des questions et je ne reçois jamais de véritables réponses.

La question que j'ai posée au ministre le 28 mai ne portait pas seulement sur les deux individus fort suspects mentionnés dans la question: l'ancien général sud-vietnamien Dang Van Quang et un ancien agent de police uruguayen entraîné par la CIA, Nelson Bardacio. Il s'agit plutôt de savoir comment ces deux individus, tristement célèbres, ont pu entrer au Canada, alors que tant de réfugiés et d'immigrants légitimes doivent attendre des mois avant de pouvoir obtenir ce privilège.

Madame l'Orateur, au cours des dernières semaines, j'ai demandé avec insistance au ministre pourquoi l'examen du général Quang à Fort Chaffee, Arkansas, n'avait pris que quelques minutes, bien qu'il soit un général à quatre étoiles bien connu et que les responsables des affaires extérieures et de l'immigration à Saigon n'ignorent rien de sa corruption personnelle ni de ses activités illégales, lors-